

Délibération du Conseil d'Administration
 Séance du 29 juin 2021

Le Conseil d'administration de la Régie des Eaux de Terre de Provence s'est réuni ce jour, mardi 29 juin 2021 à 18h30 à la salle des mariages en mairie de ROGNONAS, sous la présidence de M. Jean-Pierre SEISSON, président de la Régie.

Etaient présents : BALDI Jean-Marc, BESSON Jacques, FABRE Louis-Pierre, FAURE Vincent, MILLET Isabelle, MOURGUES Gilles, ONTIVEROS Christian, PICARDA Yves, PONCHON Solange, SEISSON Jean-Pierre, ROBERT Daniel, TATON Robert

Procurations : ANZALONE Marie-Laurence (procuration à MILLET Isabelle), FERRIER Pierre (procuration à FABRE Louis-Pierre), GIRAUD Pierre (procuration à Daniel ROBERT), LEPIAN Jean-Louis (procuration à SEISSON Jean-Pierre), LUCIANIRIPETTI Marina (procuration à PONCHON Solange), MARCON Patrick (procuration à FAURE Vincent), PAULEAU Serge (procuration à TATON Robert), PORTAL (procuration à MOURGUES Gilles)

Absents: DEVOUX Jean-Louis

Quorum : 8	Présents : 12	Suffrages exprimés : 20	Pour: 20 Contre : Abstention :
Date de la convocation : 22 juin 2021			

N° de la délibération : 2021-36
Objet : Décision modificative n°2 – budget eau potable / reprise des résultats

Le président expose à l'assemblée que suite à la reprise des résultats définitifs au budget eau potable, il y a lieu de procéder à des ajustement de crédits.

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
R-002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	8 708.89 €	0.00 €
TOTAL R 002 : Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	8 708.89 €	0.00 €
D-022 : Dépenses imprévues (exploitation)	8 708.89 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (exploitation)	8 708.89 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	8 708.89 €	0.00 €	8 708.89 €	0.00 €
 INVESTISSEMENT				
R-001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	1 425.00 €	0.00 €
TOTAL R 001 : Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	1 425.00 €	0.00 €
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	1 425.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	1 425.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	1 425.00 €	0.00 €	1 425.00 €	0.00 €
Total Général		-10 133.89 €		-10 133.89 €

Le Conseil, Oûi l'exposé du président,

VALIDE la reprise des résultats et les modifications budgétaires.

Fait et délibéré en séance,
A ROGNONAS, le 29 juin 2021

Le Président,
Jean-Pierre SEISSON



Transmission au représentant de l'Etat le : *22 juillet 2021*

Publication le : *22 juillet 2021*

La présente dé libération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Régie, qui dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre, un silence de deux mois valant décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée dans un délai de deux mois au Tribunal administratif de Marseille (22-24 rue Breteuil, 13281 MARSEILLE Cedex 6, greffe.ta-marseille@juradm.fr, téléphone : 04.91.13.48.13, télécopie : 04.91.81.13.87).

La délibération peut également faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant ce même Tribunal administratif.

BORDEREAU D'ENVOI



REGIE DES EAUX DE TERRE DE PROVENCE
1313 Route Jean Moulin
13 670 SAINT ANDIOL

Référent : Sébastien BRIAS
Tél. 04 90 95 04 36
Tél. direct 04 90 95 44 59
Courriel : direction@eauxtdp.fr

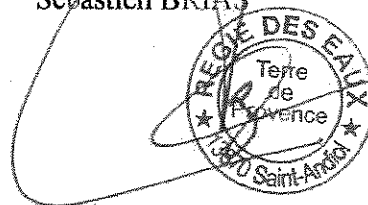
Liste des pièces adressées le 13/07/2021

à

Monsieur le Sous-Préfet d'Arles

DESIGNATION DES PIECES	N°	DATE DES ACTES
<u>Nature et objet de l'acte</u> <i>Délibération</i> DM N°2 – budget eau potable / reprise des résultats	<u>Numéro de l'acte</u> 2021-36	<u>Date à laquelle a été pris l'acte</u> 29/06/2021

Fait à ST ANDIOL, le 13/07/2021
Le Directeur administratif et financier,
Sébastien BRIAS



ACCUSE DE RECEPTION :

Déposé en Sous-Préfecture d'Arles le :

